

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 8–12 juin 2009

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2009/6-F/1
24 avril 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

CINQUIÈME RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE GESTION DU PAM POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur financier p.i., FL*: M. S. O'Brien tél.: 066513-2682

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division des services financiers et juridiques



RESUME

Ce cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour 2008-2009 donne une vue d'ensemble des changements apportés au Programme de travail depuis l'approbation du Plan de gestion initial, en s'intéressant tout particulièrement aux modifications intervenues depuis la quatrième mise à jour. Il décrit brièvement le Programme de travail biennal actualisé, dont le montant total s'élève à 11,8 milliards de dollars. Il présente également le niveau projeté des ressources et les soldes prévisionnels du Compte de péréquation des dépenses AAP calculés à partir des allocations budgétaires approuvées. Les projections relatives à la partie non affectée du Fonds général figurent également dans le présent rapport.

L'estimation du Programme de travail pour 2008 a été légèrement revue à la hausse pour l'aligner sur le budget final. Conformément aux dispositions des Normes comptables internationales du secteur public, le budget 2008 présenté dans ce document constituera l'enveloppe budgétaire finale approuvée pour 2008 et servira de base à la comparaison des dépenses.

L'estimation du Programme de travail pour 2009 a été relevée de 749 millions de dollars en raison des besoins opérationnels apparus après l'établissement du quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion. Le présent document fournit les données chiffrées correspondantes, accompagnées d'une description des opérations appelant d'importantes révisions budgétaires.

PROJET DE DECISION*

Le Conseil prend note du montant total projeté du Programme de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 de 11,8 milliards de dollars, provision pour situations d'urgence imprévues non comprise. Il prend note également du fait que le Secrétariat entend continuer à couvrir le risque de change lié aux dépenses encourues en euros pour 2010 et 2011 en concluant des contrats de couverture d'un montant de 5 millions d'euros par mois environ à compter du deuxième semestre de 2009.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

INTRODUCTION

1. Lors de l'approbation du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008-2009, le Secrétariat a réaffirmé qu'il s'engageait à soumettre des rapports faisant le point sur les modifications apportées au plan pendant l'exercice biennal. Le présent document est le cinquième et dernier rapport relatif à la mise en œuvre du Plan de gestion pour 2008-2009. Le Plan de gestion pour 2010-2011 sera présenté à la deuxième session ordinaire de 2009 du Conseil.

GENERALITES

2. Le Plan de gestion d'origine, soumis au Conseil en octobre 2007, présentait les grandes lignes du Programme de travail de 5,8 milliards de dollars prévu pour l'exercice biennal 2008-2009. Le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) de 345 millions de dollars prenait en considération le niveau escompté des recettes au titre des coûts d'appui indirects (CAI), compte tenu des financements reçus par le passé et des soldes prévus des réserves.
3. Durant la première année de mise en œuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008-2009, la volatilité sans précédent des marchés mondiaux et l'émergence de nouveaux besoins opérationnels ont considérablement modifié les hypothèses sur lesquelles était fondé son programme de travail.
4. La flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants et le recul du dollar des États-Unis par rapport à de nombreuses autres monnaies utilisées par le PAM ont obligé le Secrétariat à réactualiser constamment les coûts du Programme de travail au cours de la première année de l'exercice. Les rapports successifs sur la mise en œuvre du Plan de gestion en 2008 ont fait état de l'augmentation des dépenses prévisionnelles liées à la hausse des prix et de l'apparition de nouveaux besoins opérationnels, représentant 4 milliards de dollars, durant les huit premiers mois de l'année. Le rapport final pour 2008, soumis à la deuxième session ordinaire de 2008, présentait un Programme de travail d'une valeur de 11,4 milliards de dollars, soit une hausse de 97 pour cent par rapport au Plan de gestion d'origine présenté en octobre 2007.
5. En octobre 2008, le Conseil a également approuvé l'ouverture de crédits supplémentaires au titre du budget AAP de 66,1 millions de dollars et une allocation exceptionnelle de 40,8 millions de dollars à partir du Compte de péréquation des dépenses AAP. En décembre 2008, le Secrétariat a publié un document informel fournissant des données sur le montant et la hiérarchisation des dépenses AAP, en réponse à la demande formulée lors de l'examen du troisième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion; ce document a été reproduit en annexe du quatrième rapport.
6. Fin 2008, les prix des denrées alimentaires ont considérablement chuté comparés aux niveaux constatés en milieu d'année, entraînant une réactualisation des coûts du Programme de travail décrit dans le quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion, soit une baisse de 1 milliard de dollars. Depuis, le PAM a dû faire face à de nouveaux besoins opérationnels et le montant du Programme de travail réactualisé a enregistré une hausse de près de 500 millions de dollars en raison des nouvelles opérations et des augmentations des dépenses liées aux programmes existants. Le Programme de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 exposé dans le quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion s'élevait en conséquence à 10,8 milliards de dollars.



7. Le présent rapport donne une vue d'ensemble des modifications du Programme de travail depuis l'approbation du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008-2009, en s'intéressant plus particulièrement à celles apportées depuis le quatrième rapport sur la mise en œuvre. Il fournit une mise à jour du Programme de travail, avec une présentation du niveau projeté des ressources nécessaires pour le financer et des soldes d'ouverture et de clôture prévisionnels du Compte de péréquation des dépenses AAP calculés à partir des budgets approuvés. Les projections relatives à la partie du Fonds général non affectée à des activités particulières sont également communiquées.
8. Les chiffres du Programme de travail et les estimations de financement présentés ici sont ceux établis au 31 mars 2009. Conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS), le budget 2008 présenté dans ce document constituera l'enveloppe budgétaire finale approuvée pour 2008 et servira de base à la comparaison des dépenses.

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009

9. Le tableau 1 expose le Programme de travail pour l'exercice biennal 2008 et 2009, selon les estimations réalisées au 31 mars 2009.

TABLEAU 1: PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009 <i>(en millions de dollars)</i>						
	Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion			Cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion		
	2008	2009	2008-2009	2008	2009	2008-2009
Produits alimentaires	2 715	2 485	5 201	2 815	2 801	5 616
Transport externe	567	592	1 159	587	621	1 208
TTEM*	1 072	1 031	2 103	1 089	1 227	2 316
Autres COD**	396	262	658	406	329	735
CAD***	509	511	1 020	529	604	1 133
Budget opérationnel total	5 259	4 882	10 141	5 425	5 582	11 008
Besoins au titre des CAI	368	342	710	380	391	771
TOTAL	5 627	5 223	10 851	5 805	5 973	11 779

* Transport terrestre, entreposage et manutention

** Autres coûts opérationnels directs

*** Coûts d'appui directs

10. L'estimation du Programme de travail pour 2008 a été légèrement revue à la hausse pour l'aligner sur le budget final. L'estimation du Programme de travail pour 2009 a été relevée de 749 millions de dollars en raison des besoins opérationnels apparus après l'établissement du quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion. Ces besoins sont décrits en détail ci-dessous.
11. Les prix des produits alimentaires, qui ont eu un impact considérable sur le budget du Programme de travail en 2008, se sont stabilisés en 2009. Le Secrétariat continue de surveiller les cours des denrées alimentaires. L'indice PAM des prix des céréales et l'indice des prix du pétrole brut sont fournis à l'annexe I.



Nouvelles ressources requises aux fins des opérations pour 2009

12. Depuis l'élaboration du quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion, de nouveaux besoins opérationnels sont apparus dans le cadre de projets nouveaux et existants; le tableau 2 en fournit un résumé. Le présent rapport inclut les ressources requises aux fins des opérations au 31 mars 2009. Les projets présentés dans le tableau 2 ont été approuvés ou présentés pour approbation par le Conseil ou par la Directrice exécutive en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués. Les descriptifs de projets donnent des informations détaillées sur chaque intervention; l'annexe II résume les augmentations budgétaires les plus importantes.

Ouganda	Opération d'urgence, IPSR* et programme de pays	204,04
Kenya	IPSR	117,17
Territoire palestinien occupé	Opération d'urgence et opération spéciale	82,31
Somalie	Opération d'urgence et opération spéciale	76,68
Pakistan	Opération d'urgence	64,30
Iraq	Opération d'urgence	46,10
République démocratique du Congo	Opération d'urgence et opération spéciale	40,83
Haïti	Opération d'urgence	30,83
Autres		86,79
Total		749,05

* Pour plus d'informations sur les nouveaux projets ou sur les révisions budgétaires, notamment les budgets par catégorie de coût, reportez-vous aux différents descriptifs de projets

* Intervention prolongée de secours et de redressement

NIVEAUX PROJETS DES RESSOURCES

13. Le Plan de gestion d'origine pour l'exercice biennal 2008-2009 reposait sur une projection globale des recettes de 5,2 milliards de dollars, soit 90 pour cent du financement du Programme de travail. L'établissement du Programme de travail à 11,8 milliards de dollars, soit le double du chiffre initial, et l'envolée des prix des produits alimentaires ont suscité une réaction généreuse des donateurs. La projection des recettes est passée à 8,4 milliards de dollars, soit uniquement 71 pour cent du Programme de travail envisagé.
14. Plus de 5 milliards de dollars de recettes provenant de contributions ont été recueillis en 2008. Les projections de recettes pour 2009 ont été calculées – simplement pour planifier le budget AAP – et leur montant est estimé à 3,4 milliards de dollars.
15. La projection des recettes au titre des CAI établie à partir de ces contributions est fournie ci-dessous.



Situation du Compte de péréquation des dépenses AAP

16. Les états financiers pour 2006-2007 indiquent que le solde du Compte de péréquation des dépenses AAP s'élevait à 8,6 millions de dollars au 31 décembre 2007. Les prévisions de recettes provenant du recouvrement des CAI pour 2008-2009 ont été portées à 505 millions de dollars afin de tenir compte de l'augmentation des contributions prévues. Les comptes annuels vérifiés de 2008 indiquent que 317 millions de dollars ont été collectés en 2008 sur le total des projections de recettes provenant du recouvrement des CAI pour l'exercice biennal. Le tableau 3 fournit le solde prévisionnel du Compte de péréquation des dépenses AAP, en prenant en considération la projection la plus élevée des recettes au titre des CAI et les dépenses AAP approuvées.

TABLEAU 3: COMPTE DE PÉRÉQUATION DES DÉPENSES AAP, 2008-2009 (en millions de dollars)		
		Prévisions relatives au Compte de péréquation des dépenses AAP, 2008-2009
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2008		8,6
Transfert du mécanisme d'avances au titre des CAD, approuvé dans le Plan de gestion d'origine pour l'exercice biennal 2008-2009		24,1
Produit du recouvrement des CAI 2008-2009		505,0
Budget AAP 2008-2009		
Dépenses AAP approuvées	(411,5)	
Impact des fluctuations de change pour 2008	(15,0)	
Total budget AAP révisé 2008-2009		(426,5)
Allocations à titre exceptionnel		(40,8)
Prévisions au 31 décembre 2009		70,4

17. Le solde de clôture prévisionnel du Compte de péréquation des dépenses AAP équivaut au minimum à quatre mois de dépenses AAP.
18. Le Secrétariat reconnaît l'importance d'un examen constant du solde du Compte de péréquation des dépenses AAP et continuera de surveiller les recettes provenant du recouvrement des CAI et les dépenses AAP.
19. Le Conseil sera tenu informé de la situation de ce compte pendant toute la durée de l'exercice biennal.

Stratégie de couverture

20. À sa session annuelle de 2008, le Conseil a approuvé une stratégie de couverture du risque de change associé à la partie des dépenses AAP encourues en euros¹.

¹ Décision 2008/EB.A/7, alinéa i).



21. Cette stratégie suppose d'acquérir le droit d'acheter une certaine quantité d'euros à un taux de change fixe. Cette opération peut se solder par une perte ou un gain financier. Le Secrétariat n'est pas en mesure de prédire l'évolution des marchés; il cherche à réduire au minimum le risque de change par une stratégie de couverture afin de lever l'une des incertitudes qui pèsent sur la planification du budget AAP.
22. Dans le cadre de cette stratégie, le Secrétariat a conclu des contrats de couverture d'un montant de 4,8 millions d'euros par mois pour 2009. Le taux de change moyen de l'euro a été fixé à 1,44 dollar. Le taux de change actuel de l'euro est de 1,33 dollar environ. Le Secrétariat rendra compte de l'impact global de cette stratégie une fois que l'année sera écoulée.
23. Le Secrétariat compte continuer à couvrir les dépenses en euros en 2010 et en 2011 en souscrivant à des opérations de couverture à partir du deuxième semestre de 2009 pour un montant approximatif de 5 millions d'euros par mois.
24. Les nouveaux coûts standard des postes qui seront utilisés dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010-2011 intégreront le taux euro/dollar moyen des contrats de couverture. Il sera ainsi possible de déterminer avec certitude le montant en dollars des dépenses AAP encourues en euros, ce qui facilitera la planification du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010-2011 en cours d'élaboration.

Situation du Fonds général

25. Le Fonds général est une entité comptable établie pour comptabiliser les recettes provenant du recouvrement des CAI au titre des projets et les recettes accessoires non affectées à une activité de programme particulière. Les recettes provenant du recouvrement des CAI sont inscrites au Compte de péréquation des dépenses AAP, qui est une sous-catégorie du Fonds général. Les produits des placements représentant la principale source de recettes pour la partie non affectée du Fonds général, les conditions de marché et les taux d'intérêt ont une grande incidence sur le Fonds général. Le tableau 4 fournit la dernière prévision pour la portion non affectée du Fonds général, qui est restée inchangée depuis le quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008-2009.

TABLEAU 4: PARTIE NON AFFECTÉE DU FONDS GÉNÉRAL <i>(en millions de dollars)</i>	
	Prévisions relatives au Fonds général
Solde au 31 décembre 2007	52,8
Produit des placements 2008-2009	0
Recettes accessoires 2008-2009	16,0
Dépenses imputées au Fonds général 2008-2009	
Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (Décision 2007/EB.2/4, alinéa vii)	(26,6)
Prêt pour les activités de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (Décision 2008/EB.1/4)	(9,0)
Fonds pour la transition (Décision 2007/EB.2/4, alinéa vi)	(10,6)
Reconstitution de la réserve opérationnelle (Décision 2008/EB.A/5, alinéa ii)	(5,9)
WINGS II (Décision 2008/EB.A/7, alinéa iii)	(7,5)
Fonds d'urgence pour la sécurité (Décision 2008/EB.A/7, alinéa ii)	(5,0)
Solde au 31 décembre 2009	4,2

ANNEXE I

Indicateurs

1. La présente annexe décrit les indicateurs utilisés pour surveiller l'évolution des paramètres financiers du PAM. Le Secrétariat suit ces paramètres régulièrement et commence à en rendre compte à la demande du Conseil.
2. Les indicateurs financiers couverts par cette annexe sont les suivants: i) coûts unitaires des projets d'aide alimentaire; ii) indices des prix - cours internationaux des céréales et du pétrole brut; et iii) recettes provenant du recouvrement des CAI et dépenses AAP.

1) Coûts unitaires des projets d'aide alimentaire

3. Conformément à la méthode exposée dans l'analyse des catégories de coûts du PAM¹, méthode suivie pour l'établissement des rapports annuels sur les résultats, les coûts unitaires des projets d'aide alimentaire² sont étudiés sur la base du coût par tonne de produits alimentaires distribués. Le tableau 5 illustre l'évolution des coûts unitaires pour chaque catégorie de coûts.

TABLEAU 5: CATÉGORIES DE COÛTS DU PAM POUR LES PROJETS D'AIDE ALIMENTAIRE (en millions de dollars)					
	Coûts effectifs			Coûts prévus dans le budget	
	2004-2005	2006	2007	2008	2009
Dépenses totales					
Produits alimentaires	2 147,7	943,6	1 173,0	2 815,2	2 800,8
Transport externe	524,5	242,1	218,0	586,5	620,5
TTEM	1 240,2	720,3	600,0	1 088,7	1 227,3
Autres COD	109,1	52,5	59,0	150,8	172
CAD	446,8	272,0	265,0	483,4	577,4
Total	4 468,3	2 230,5	2 315,0	5 124,7	5 398,0
Coût par tonne					
Produits alimentaires	269,6	250,0	333,0	466,4	466,6
Transport externe	65,8	59,9	66,1	97,2	103,4
TTEM	155,7	178,3	181,8	180,3	204,5
Autres COD	13,7	13,0	17,9	25,0	27,3
CAD	56,1	67,3	80,3	80,1	96,0
Total	560,9	568,5	679,1	848,9	897,8
Distribution (en millions de tonnes)	7,97	4,04	3,30	6,04	6,01

¹ "Analyse des catégories de coûts du PAM" (WFP/EB.A/2006/6-G/1).

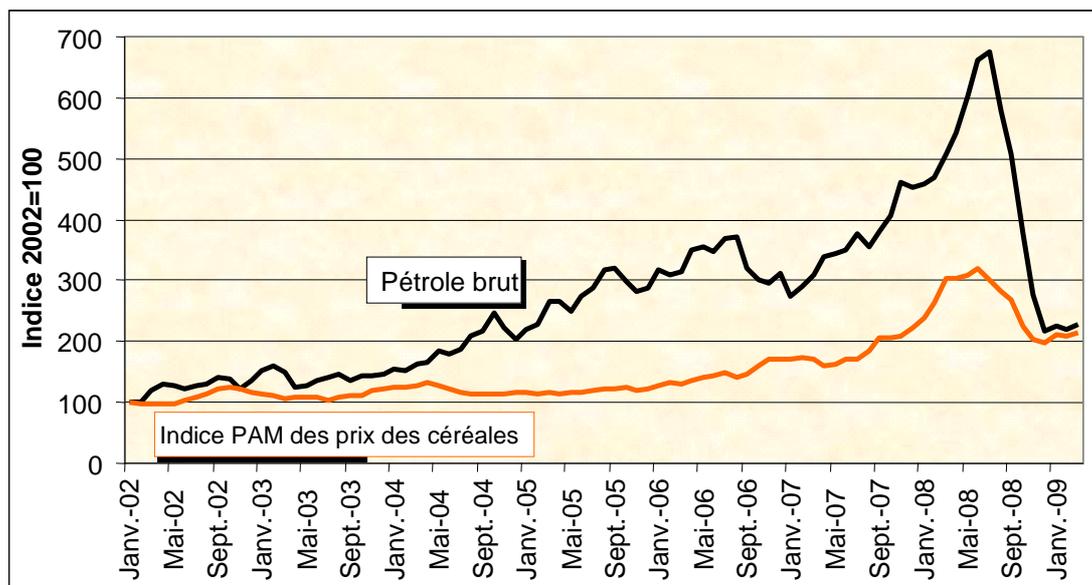
² Les dépenses afférentes aux opérations spéciales ne comportant pas de composante alimentaire sont exclues.



2) Indices des prix

4. L'indice des prix des céréales calculé par le PAM est censé refléter approximativement l'impact de l'évolution des prix sur le coût des céréales utilisées par l'institution. Il est composé de quatre produits de base: blé, maïs, sorgho et riz. Le prix de l'assortiment céréalier du PAM, qui est la moyenne pondérée des prix de ces quatre céréales, est indexé depuis le 1^{er} janvier 2002. La pondération accordée à chaque céréale dans l'indice est fonction de sa valeur dans l'assortiment céréalier du PAM en 2007. Le blé représente 28,2 pour cent de l'indice, le maïs, 23,8 pour cent et le sorgho et le riz, 24 pour cent chacun. Les prix sont tirés de la base de données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les prix internationaux des produits.
5. L'indice des prix du pétrole brut est calculé depuis janvier 2002. Il repose sur les prix à terme du Brent.
6. La figure 1 montre l'évolution de l'indice PAM des prix des céréales et de l'indice des prix du pétrole brut jusqu'en mars 2009.

Figure 1. Indice PAM des prix des céréales et indice des prix du pétrole brut



3) Recettes provenant du recouvrement des CAI et dépenses AAP

7. Le Secrétariat surveille régulièrement les dépenses AAP et les recettes provenant du recouvrement des CAI pour faire en sorte qu'un financement soit disponible pour couvrir les coûts d'appui. Le tableau 6 montre les dépenses AAP approuvées et les prévisions de recettes provenant du recouvrement des CAI pour l'exercice biennal 2008-2009, ainsi que les chiffres effectifs des exercices biennaux précédents. La différence entre les recettes provenant du recouvrement des CAI et les dépenses AAP est transférée dans le Compte de péréquation AAP.

**TABLEAU 6: DÉPENSES AAP ET RECETTES PROVENANT DU
RECouvreMENT DES CAI (en millions de dollars)**

	Chiffres effectifs						Chiffres prévus dans le budget	
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CAI	144	209	204	162	159	166	317	188
AAP	98	134	173	212	212	214	189,9	236,6
Excédent/déficit	46	75	31	(50)	(53)	(48)	127,1	(48,6)

ANNEXE II

1. Le tableau 2 répertorie les principales régions dans lesquelles les besoins des bénéficiaires d'opérations nouvelles ou existantes ont beaucoup augmenté. Les descriptifs de projets donnent des informations détaillées sur chaque révision budgétaire ou nouveau projet. Les descriptifs de projets ou révisions budgétaires auxquels se rapportent les hausses de coûts ont été approuvés ou ont été soumis pour approbation par le Conseil ou par la Directrice exécutive en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués.
2. Cette annexe décrit certains besoins opérationnels majeurs ayant contribué à l'augmentation du Programme de travail pour 2009.

Ouganda

⇒ *Appui aux mesures prises par le Gouvernement ougandais pour lutter contre la faim (nouveau projet: programme de pays 10807.0)*

3. Depuis 1997, le Gouvernement ougandais défend un plan de développement reposant sur son Plan d'action pour l'élimination de la pauvreté. Les indicateurs liés au bien-être de la population et à la faim s'en sont trouvés nettement améliorés, mais le pays est encore aux prises avec de grandes difficultés. En consultation avec le Gouvernement et ses partenaires, le bureau de pays du PAM a élaboré une stratégie de pays (2009–2014) qui, sur la base d'une analyse des politiques et des besoins de l'Ouganda, tient compte du degré d'assistance dont bénéficie le pays et de l'avantage comparatif du PAM. Le but du programme de pays 10807.0 est d'atteindre le deuxième et le troisième objectifs de cette stratégie de pays: sécurité alimentaire et nutritionnelle, et soutien à l'agriculture et aux marchés.

⇒ *Assistance d'urgence aux communautés victimes de la sécheresse de 2008 dans la région du Karamoja, dans le nord-est de l'Ouganda (nouveau projet: opération d'urgence 10811.0)*

4. Fin 2008, une catastrophe humanitaire menaçait la région du Karamoja dans le nord-est de l'Ouganda à la suite d'une sécheresse ayant fait chuter la production agricole, qui ne représentait plus que 30 pour cent de la production habituelle, selon les estimations. En réponse au désastre imminent, l'opération d'urgence 10811.0 proposée permettra de combler le déficit vivrier jusqu'à la moisson d'octobre 2009, et de sauver des vies. L'intervention menée sur plusieurs plans fournira: i) une aide alimentaire générale à tous les ménages en situation d'insécurité alimentaire; ii) du savon afin que l'efficacité de l'aide alimentaire ne soit pas compromise par de mauvaises conditions d'utilisation; et iii) une alimentation thérapeutique ou supplémentaire aux personnes qui souffrent de malnutrition modérée ou grave. L'opération d'urgence consistera également à éviter que la faim ne plonge la région dans un cercle vicieux, qui se traduirait par la fragilisation des moyens de subsistance dans les zones rurales due au fait que les populations auraient recours à des stratégies de survie préjudiciables mais aussi par la détérioration d'une situation déjà précaire.

⇒ *Aide alimentaire ciblée pour les activités de secours et de redressement en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et des autres groupes vulnérables (projet existant: IPSR 10121.2)*

5. L'IPSR 10121.2 a pour objectif de soutenir l'action du Gouvernement qui s'efforce d'aider les ménages qui reçoivent des secours alimentaires à acquérir progressivement une autonomie plus grande compte dûment tenu des possibilités et des problèmes particuliers de chaque zone.

⇒ *Activités prolongées de secours en faveur des personnes déplacées et des réfugiés (nouveau projet: IPSR 10121.3)*

6. Depuis quelques dizaines d'années, l'Ouganda subit les effets néfastes de ses troubles civils et de l'instabilité politique de ses voisins. La guerre civile qui a déchiré la sous-région d'Acholi dans le nord du pays a obligé une grande partie de la population à se déplacer et à s'installer dans des camps et des sites de transit. L'instabilité qui règne au Soudan et en République démocratique du Congo a amené des milliers de réfugiés dans les sous-régions du Nil occidental et du Sud-Ouest. Tenant compte de cette évolution, le Gouvernement a lancé son Plan de paix, de redressement et de développement afin de mobiliser des ressources humaines et financières en faveur des zones touchées par le conflit. Cette nouvelle intervention a pour objectif de soutenir l'action menée par le Gouvernement pour sauver des vies et s'attaquer à la malnutrition aiguë dont souffrent les personnes déplacées et les réfugiés frappés par des crises prolongées.

Kenya

⇒ *Protection et reconstitution des moyens de subsistance dans les zones arides et semi-arides (projet existant: IPSR 10666.0)*

7. La sécurité alimentaire est précaire au Kenya dans les zones arides et semi-arides. Ces régions sont exposées aux chocs climatiques et aux turbulences des marchés ainsi qu'à l'insécurité. La proportion de Kényans vivant au-dessous du seuil de pauvreté est passée de 55 à 46 pour cent, mais les indicateurs sociaux tels que les taux d'analphabétisme et la mortalité chez les enfants et les mères se sont détériorés. Il existe des disparités extrêmes dans la répartition des revenus. Les trois principales composantes du projet sont les suivantes: i) redressement – reconstitution des avoirs des ménages et des communautés pour renforcer la capacité de résistance aux chocs; ii) protection sociale – appui à la création d'un système national de protection sociale des populations les plus vulnérables en œuvrant aux côtés du Gouvernement et des partenaires pour combler les déficits vivriers en situation d'urgence; et iii) planification préalable – prompt organisation des secours en cas de nouveaux chocs. Le PAM continuera d'aligner ses activités sur les stratégies du Gouvernement et sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) (2009–2013) pour: i) accroître la sécurité alimentaire en réduisant la vulnérabilité aux chocs; ii) développer le capital humain et productif là où l'insécurité alimentaire est grave; et iii) améliorer la gestion de l'environnement au service de la croissance économique en assurant un accès équitable aux services et en prenant des mesures pour faire face aux changements climatiques.

Territoire palestinien occupé

⇒ *Assistance alimentaire d'urgence pour l'opération survie à Gaza (nouveau projet: opération d'urgence 10817.0)*

8. La brusque escalade des hostilités dans la bande de Gaza depuis la fin du mois de décembre 2008 a engendré une crise humanitaire qui prive la majorité de la population palestinienne de l'accès aux denrées alimentaires et aux services de base. L'entrée et les déplacements dans la bande de Gaza sont fortement limités. Ce territoire connaissait déjà une situation humanitaire fragile, avec une assistance restreinte. Les principaux objectifs du PAM pour l'opération d'urgence 10817.0 sont: i) de répondre aux besoins urgents et d'améliorer la consommation alimentaire de la population touchée par le conflit en fournissant des rations et des bons d'alimentation; et ii) de mettre en place des programmes d'alimentation scolaire pour maintenir à leurs niveaux d'avant-crise les taux de scolarisation des filles et des garçons dans les écoles appuyées par l'institution, y compris parmi les personnes déplacées et les réfugiés.

⇒ *Coordination des services logistiques en réponse à la crise de Gaza (nouveau projet: opération spéciale 10815.0)*

9. Compte tenu du conflit et des besoins d'assistance humanitaire toujours plus pressants de la population de la bande de Gaza, l'équipe de pays des Nations Unies a demandé au PAM d'activer le Module de la logistique. Grâce à l'opération spéciale 10815.0, le PAM renforcera le personnel logistique actuellement présent dans le Territoire palestinien occupé, en Israël et en Égypte, et établira et développera des plates-formes de fret en Cisjordanie, en Israël et en Égypte afin de contribuer à assurer une livraison efficace et ponctuelle de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza.

Somalie

⇒ *Assistance alimentaire au titre des secours d'urgence et de la protection des moyens de subsistance (nouveau projet: opération d'urgence 10812.0)*

10. Le PAM compte plus de 200 agents en Somalie, dans cinq bureaux auxiliaires et six antennes locales, et envisage d'élargir ses interventions. Le PAM est l'un des rares organismes en mesure d'atteindre les populations les plus vulnérables de Somalie. Les partenaires coopérants ont transféré au PAM la responsabilité de nourrir 1 million de personnes, portant ainsi le nombre de ses bénéficiaires à 3,5 millions au 1^{er} avril 2009. L'opération d'urgence 10812.0 a pour objectif de sauver des vies et de rétablir les moyens de subsistance en améliorant la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des personnes déplacées, des communautés d'accueil, des populations pauvres des zones urbaines et rurales et des autres groupes vulnérables qui ont souffert des conflits et des catastrophes naturelles récurrentes.

⇒ *Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (projet existant: opération spéciale 10681.0)*

11. Le Service aérien commun des Nations Unies pour la Somalie a été créé en 1996 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PAM dans le but de fournir à la communauté humanitaire des services aériens pour le transport de passagers; le Haut Commissariat des



Nations Unies pour les réfugiés (HCR) les a rejoints plus tard. Compte tenu du manque de compagnies aériennes fiables à l'échelon local, les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) représentent une composante essentielle des opérations humanitaires en Somalie.

Pakistan

⇒ *Assistance alimentaire en faveur des personnes déplacées et des populations touchées par le conflit dans la Province de la frontière du Nord-Ouest et les zones tribales sous administration fédérale (nouveau projet: opération d'urgence 10828.0)*

12. L'opération d'urgence 10828.0 vise, d'une part, à venir en aide aux personnes déplacées et aux populations dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle est compromise par le conflit et, d'autre part, à faire reculer la malnutrition provoquée par les déplacements de population. Grâce à une révision budgétaire de l'IPSR 10671.0, le PAM a pu porter secours à quelque 211 000 personnes déplacées jusqu'en février 2009. L'augmentation importante du nombre de personnes déplacées enregistrées et de personnes touchées a rendu nécessaire cette opération d'urgence.

Iraq

⇒ *Assistance alimentaire en faveur de l'Iraq (projet existant: opération d'urgence 10717.0)*

13. Cette augmentation budgétaire vise à prolonger de neuf mois l'opération d'urgence 10717.0, jusqu'au 31 décembre 2009. L'opération d'urgence, qui couvrira 510 000 bénéficiaires, est une mesure tampon destinée à répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées, avant qu'elles ne puissent avoir accès au système public de distribution. La priorité sera donnée aux ménages dirigés par des femmes et aux personnes déplacées vivant dans des camps ou des lieux de rassemblement semblables à des camps.

République démocratique du Congo

⇒ *Aide d'urgence aux populations en situation d'insécurité dans le district du Haut-Uele dans la province Orientale (nouveau projet: opération d'urgence 10824.0)*

14. Depuis décembre 2007, les attaques répétées du groupe rebelle ougandais de l'Armée de résistance du Seigneur dans le district du Haut-Uele en République démocratique du Congo maintiennent les populations locales dans une insécurité constante. Cette opération d'urgence vise à répondre aux besoins alimentaires des personnes déplacées et des communautés d'accueil afin de garantir leur sécurité alimentaire immédiate et de réduire les risques de voir leur situation nutritionnelle se détériorer. Cette opération répondra également aux besoins d'éventuels rapatriés du Sud-Soudan si la situation sécuritaire en République démocratique du Congo se stabilise.



⇒ *Augmentation des moyens logistiques afin de gérer les activités du Module de la logistique (projet existant: opération spéciale 10556.0)*

15. Depuis août 2008, les combats acharnés que se livrent les forces gouvernementales congolaises et les groupes rebelles dans le Nord-Kivu et la province Orientale compromettent l'accord de cessez-le-feu de janvier 2008, jetant sur les routes de nouvelles personnes venues grossir les rangs des populations déplacées. Grâce à cette révision budgétaire, des ressources supplémentaires seront disponibles pour continuer à fournir toute la gamme de services logistiques interinstitutions de l'opération spéciale 10556.0, y compris la gestion du Module de la logistique, et assurer le bon fonctionnement du service logistique interinstitutions et de la flotte présente dans l'est du pays.

Haïti

⇒ *Soutien alimentaire au titre des secours et de la protection des groupes vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire (projet existant: IPSR 10674.0)*

16. À l'origine, l'IPSR 10674.0 avait été approuvée par le Conseil d'administration en octobre 2007 pour mener à bien des activités en 2008 et 2009. En 2008, en l'espace de quelques semaines, une série d'ouragans et de tempêtes tropicales ont violemment frappé le pays, entraînant une baisse de 15 pour cent du produit intérieur brut et conduisant le PAM à réévaluer l'impact de ses activités. Cette révision budgétaire vise à appuyer les efforts de reconstruction et à répondre aux besoins alimentaires créés par cette situation d'urgence de manière à offrir dans les plus brefs délais un filet de sécurité aux populations vulnérables.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	(budget) administratif et d'appui aux programmes
Autres COD	autres coûts opérationnels directs
CAD	coûts d'appui directs
CAI	coûts d'appui indirects
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TTEM	transport terrestre, entreposage et manutention
UNHAS	Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance